



OFFProd est un organisme déclaré au titre de la Formation Professionnelle Continue
sous le numéro : 84 38 06304 38 à la Préfecture de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Nous proposons dans le cadre de la Formation Professionnelle Continue un catalogue de formations pour adultes et un cycle de Validation des Acquis et de l'Expérience. (voir la fiche VAE).

CATALOGUE de formations au titre de la FPC

TITRE PROFESSIONNEL NIVEAU BAC « ASSISTANT TECHNIQUES SCÉNIQUES »

Durée :

252 heures (36 jours sur 18 semaines)

Objectifs :

- Comprendre et interpréter le plateau scénique
- Analyser et adapter un plan de scène
- Acquérir un savoir-être « métier »
- Développer un savoir-faire étendu son/lumière/audiovisuel
- Enrichir des compétences pratiques en situations réelles

Pré requis :

Avoir des expériences « métiers » insuffisantes pour valider une VAE

Profil stagiaires :

Toutes personnes motivées en charge de contrat d'intermittence, cdd dans les métiers des arts du spectacle non titulaire d'un diplôme de Niveau IV (niveau bac). Reconversion professionnelle.

Programme :

- vivre la profession (comportement du consommateur appliqué au spectacle vivant, sécurité au travail, techniques audio-visuelles, techniques son et lumière, électricité appliquée aux installations scéniques)
- s'affirmer dans la profession (bases de la législation du spectacle vivant, management organisationnel, les statuts professionnels)
- entrer dans la profession (projet individuel d'insertion professionnelle, mise en situations d'assistant techniques scéniques)

Coût : 8 540 € h.t.

TITRE PROFESSIONNEL NIVEAU BAC + 3 BACHELOR « ASSISTANT RÉALISATIONS ET PRODUCTIONS SCÉNIQUES »

Durée :

126 heures (18 jours sur 9 semaines)

Objectifs :

- Reformuler les axes d'un appel d'offre, lire un cahier des charges
- Identifier et planifier les responsabilités techniques du plateau scénique
- Acquérir un savoir-être « métier », faire et faire faire, les outils, les contrats, l'intermittence, les fonctions sociales
- Savoir recueillir les informations utiles à la mise en place d'un plan de communication spécifique aux spectacles musicaux et de loisirs
- Gérer le stress et les conflits chez les professionnels et les bénévoles

Pré requis :

Avoir des expériences « métiers » insuffisantes pour valider une VAE

Profil stagiaires :

Toutes personnes motivées en charge de contrat d'intermittence, cdd dans les métiers des arts du spectacle titulaires d'un diplôme de Niveau IV (niveau bac). Reconversion professionnelle. Expérience réelle dans deux au moins des trois techniques suivantes : son, lumière, audiovisuel

Programme :

- s'affirmer dans la profession (bases de la législation du spectacle vivant, management organisationnel, les statuts professionnels, méthodologie de projet culturel lié au spectacle vivant)
- entrer dans la profession (projet individuel d'insertion professionnelle, mise en situations d'assistant réalisations et productions scéniques)

Coût : 5 405 € h.t.

CERTIFICAT « MANAGEMENT ET MARKETING D'UNE ORGANISATION CULTURELLE »

Durée :

63 heures (9 jours sur 3 semaines)

Objectifs :

- Maîtriser les codes sociologiques des professionnels liés au spectacle vivant
- Gérer les rythmes de travail spécifiques
- Encadrement des équipes atypiques
- Manager des ressources humaines pluridisciplinaires

Pré requis :

- Avoir une expérience validée dans le secteur culturel et/ou le spectacle vivant

Profil stagiaires :

- Intermittents du spectacle, agents culturels, chargés de production, régisseurs, reconversion et évolution professionnelle

Programme :

- La dynamique de la confiance, le coaching d'une équipe
- Les processus décisionnels
- Interdépendances et systèmes d'information
- Les fondamentaux du management culturel

Coût : 2 520 € h.t.

CERTIFICAT « APPROFONDISSEMENT SON : ENREGISTREMENT STUDIO/BALANCE »

Durée :

63 heures (9 jours sur 3 semaines)

Objectifs :

- Découvrir l'histoire du son
- Analyser les fréquences sonores
- Produire un son de qualité
- Maîtriser le mixage et le mastering

Pré requis :

- Avoir des connaissances initiales en techniques son, musiciens, techniciens son

Profil stagiaires :

- Intermittents techniques du spectacle, musiciens, assistants son, reconversion et évolution professionnelle

Programme :

- Travailler les fréquences sonores en amont de la prise de son
- La commande d'un mixage spécifique
- Etablir une saveur acoustique
- Nettoyage, analyse, filtrage et compression, insertion codes ISRC et PQ

Coût : 2 520 € h.t.

CERTIFICAT « MARKETING / COMMUNICATION D'UNE ORGANISATION CULTURELLE »

Durée :

63 heures (9 jours sur 3 semaines)

Objectifs :

- être en mesure d'accélérer la performance marketing au sein d'une organisation culturelle
- acquérir la démarche et l'état d'esprit du marketing
- s'approprier les outils et méthodes utilisés dans la pratique marketing
- bâtir et présenter une recommandation stratégique
- construire et mettre en œuvre le plan d'actions marketing opérationnel

Pré requis :

- être issu du milieu culturel ou du spectacle vivant et n'avoir qu'une vision empirique de la démarche marketing

Profil stagiaires :

- responsables marketing ayant récemment pris leurs fonctions, futurs responsables marketing souhaitant avoir une vision globale et opérationnelle de la démarche marketing au sein d'une organisation culturelle ou de production de spectacles vivants

Programme :

- La place de la fonction dans l'entreprise
- Les différents types de marketing : direct, stratégique, opérationnel, e-marketing
- Les comportements et les motivations du consommateur
- La stratégie : mission, vision, grandes orientations et modèle économique
- Maîtriser les outils media et hors media
- Analyser la place du mailing et de l'e-mailing

Coût : 2 520 € h.t.

CERTIFICAT « APPROFONDISSEMENT LUMIÈRE »

Durée :

63 heures (9 jours sur 3 semaines)

Objectifs :

- mettre en oeuvre un parc d'éclairage
- utiliser des jeux d'orgues à mémoire de conceptions différentes
- mettre en oeuvre des projecteurs asservis
- utiliser des logiciels LAO
- maîtriser la notion globale DMX

Pré requis :

- avoir les compétences de base dans l'éclairage du spectacle vivant
- bases en électricité scéniques

Profil stagiaires :

- professionnels et non-professionnels du spectacle, artistes du spectacle vivant, metteurs en scène

Programme :

- l'installation du parc lumière et son alimentation électrique
- la création d'un plan de feu
- utilisation des documents techniques : synoptique, feuille de patch, fiches techniques ...
- méthodologie de la détection des pannes

Coût : 2 520 € h.t.

CERTIFICAT « ADMINISTRATION / GESTION D'UNE ORGANISATION CULTURELLE »

Durée :

63 heures (9 jours sur 3 semaines)

Objectifs :

- disposer de l'ensemble des bases administratives nécessaires au fonctionnement légal d'une entreprise culturelle.

Pré requis :

- Connaître l'ensemble des règles de bases de l'administration de spectacle (juridique, social, administratif et budgétaire)
- Comprendre les logiques administratives et les usages du secteur culturel et du spectacle vivant
- Identifier les métiers administratifs et les prestataires
- Etre en capacité de gérer une structure de spectacle vivant
- Savoir adapter ses connaissances et rechercher les sources d'information

Profil stagiaires :

- Professionnels de la culture et du spectacle vivant, responsables et salariés d'associations, porteurs de projets

Programme :

- Définitions préalables et présentation des acteurs du spectacle
- Approche théorique du métier d'administrateur dans le spectacle vivant
- Etude du métier au travers des conventions collectives et du droit du travail
- Les réalités de terrain
- Les points communs du travail d'administrateur
- Les données qui agissent fortement sur le métier
- Les métiers d'administrateur au quotidien

Coût : 2 520 € h.t.

CERTIFICAT « APPROFONDISSEMENT AUDIOVISUEL »

Durée :

63 heures (9 jours sur 3 semaines)

Objectifs :

– Apprendre à réaliser un produit vidéo du synopsis à la post-production en passant par toutes les étapes de la conception et de la réalisation

Pré requis :

– bases de mise en oeuvre en image, utilisation vidéo amateur

Profil stagiaires :

Programme :

- Élaborer ou diffuser une production audiovisuelle.
- Concevoir les prises de vues, le traitement de l'image ou la projection.
- Réaliser le montage, le mixage de bandes son ou le bruitage.
- Déterminer l'éclairage ou l'alimentation électrique d'un reportage, spectacle ou tournage.
- Exécuter les montages et assemblages techniques et artistiques

Coût : 2 520 € h.t.

Vous êtes salarié – le CPF ou Compte Professionnel de Formation

Le Compte Professionnel de Formation est accessible à chaque personne dès son entrée dans la vie active.

Remplaçant le DIF depuis janvier 2015 (Droit Individuel de formation), il permet aux salariés du secteur privé de cumuler jusqu'à 150 heures de formation en huit an, à raison de 24h/an les 5 premières années et de 12h/an les 3 dernières années.

Les personnes actives peuvent utiliser leur CPF pour financer une formation qualifiante ou permettant d'atteindre le CléA (Socle de connaissances et compétences).

Les salariés peuvent effectuer leur formation avec le concours de leur employeur, bénéficiant ainsi d'un congé dédié. Dans le cas contraire, la formation peut s'effectuer en dehors du temps de travail.

Les formations éligibles au CPF sont :

Titre professionnel niveau Bac « Assistant techniques scéniques »

Titre professionnel niveau Bac +3 Bachelor « Assistant réalisations et productions scéniques »

Certificat « Approfondissement son : enregistrement studio/balance »

Certificat « Approfondissement audiovisuel »

Pour en savoir plus sur les formations reconnues par le CPF :

<http://www.moncompteformation.gouv.fr/>

Vous êtes demandeur d'emploi – l'Aide Individuelle à la formation

Pour bénéficier de l'Aide Individuelle à la Formation, il est impératif d'être inscrit à Pôle Emploi.

Ce dispositif a pour objectif d'aider à financer une formation tout ou partie, à condition que celle-ci permette de répondre à une offre d'emploi non pourvue, ou facilite la recherche d'emploi et la réinsertion dans le monde professionnel.

La formation envisagée doit être validée par votre conseiller Pôle Emploi. Le montant de l'aide allouée est attribué au cas par cas, et est directement versé à l'organisme de formation choisi.

Si la formation validée est agréée par Pôle Emploi et que vous ne touchez pas d'autres allocations, vous pouvez bénéficier de la Rémunération des Formations de Pôle Emploi. Le montant de cette rémunération mensuelle est attribué selon la durée de la formation et la situation personnelle.